



L'expérience de la location opérationnelle

**ACTUALISATION DU  
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012**



La présente actualisation du document de référence 2012 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 juillet 2013 sous le numéro D.13-0316-A01 conformément aux dispositions de l'article 212-13 IV du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. Elle complète le document de référence 2012 déposé auprès de l'AMF le 9 avril 2013 sous le numéro D.13-0316. Le document de référence et son actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ces documents ont été établis par l'émetteur et engagent la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du document de référence et de son actualisation sont disponibles sans frais, auprès de TOUAX SCA, Tour Franklin - 23<sup>ème</sup> étage - 100-101 Terrasse Boieldieu - 92042 La Défense cedex, ainsi que sur le site Internet de TOUAX ([www.touax.com](http://www.touax.com)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

# Sommaire général

<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>3</b>
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et son actualisation	3
1.2. Attestation des personnes responsables	3
<b>2. ÉVOLUTIONS RECENTES</b>	<b>3</b>
2.1. Chiffre d'affaires trimestriel au 31 mars 2013	3
2.2. Émission gratuite d'actions	3
2.3. Renégociation de covenants	3
2.4. Mise à jour des litiges avec l'administration fiscale évoqués à la note 26.8 de l'annexe des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012	4
<b>3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL</b>	<b>5</b>
3.1. Évolution du capital social entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2013 et le 30 juin 2013	5
3.2. Actions auto-détenues	6
3.3. Autorisation d'émission en vigueur au 30 juin 2013	6
<b>4. INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE AU 31 MARS 2013 (NON AUDITEE)</b>	<b>6</b>
<b>5. COMMUNIQUES DE PRESSE</b>	<b>8</b>
5.1. Communiqué de presse du 14 mai 2013	8
5.2. Communiqué de presse du 15 mai 2013	9
5.3. Communiqué de presse du 17 juin 2013	9
5.4. Communiqué de presse du 5 juillet 2013	10
<b>6. TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>10</b>

## **1. PERSONNES RESPONSABLES**

### **1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et son actualisation**

Fabrice et Raphaël WALEWSKI, gérants

### **1.2. Attestation des personnes responsables**

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2012, sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

La lettre de fin de travaux ne contient pas d'observations. »

Le 23 juillet 2013

Fabrice WALEWSKI

Co-gérant

## **2. ÉVOLUTIONS RECENTES**

### **2.1. Chiffre d'affaires trimestriel au 31 mars 2013**

Le 15 mai 2013, TOUAX a publié son chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 qui s'élève à 59,7 millions d'euros, soit une baisse de 23,4 millions d'euros (-28,2 % et -32 % à devises et périmètre constants).

Le Groupe ne prévoit pas d'amélioration à court terme des activités européennes entraînant un faible 1<sup>er</sup> semestre 2013 dans la continuité du 2<sup>ème</sup> semestre 2012. Il est en revanche prévu une hausse du chiffre d'affaires en 2013 et 2014 compte tenu de la croissance de ses activités internationales et son développement dans les pays émergents.

### **2.2. Émission gratuite d'actions**

Le 11 juin 2013, l'Assemblée Générale de TOUAX a décidé une augmentation de capital par incorporation d'une partie de la prime d'émission, entraînant la création de 143 506 actions nouvelles au profit des actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour 40 actions anciennes.

### **2.3. Renégociation de covenants**

Afin de maintenir un bon niveau de flexibilité, le Groupe a renégocié en juin 2013 ses 2 crédits syndiqués ainsi que la convention de crédit bilatérale de TOUAX Container Services afin de

modifier les covenants financiers (voir note 18.2.3 de l'annexe des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012). En conséquence, le leverage (dettes financières nettes avec recours / EBITDA) de ces crédits a été amendé comme suit :

<i>Emprunteur</i>	<b>TOUAX SCA</b>	<b>TOUAX SCA</b>	<b>TOUAX Container Services</b>
<i>Type de facilité</i>	<b>Club deal</b>	<b>Club deal</b>	<b>Bilatéral</b>
<i>Montant maximum</i>	67,5 Meuros	43 Meuros	10 Meuros
<i>Encours au 30/06/2013</i>	67,5 Meuros	34,4 Meuros	0 Meuros
<i>Périmètre de calcul</i>	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA
<i>Leverage (dettes nettes avec recours / EBITDA)</i>	Inférieur à 4,90 au 30 juin 2013, puis inférieur à 4,25 au 30 juin 2014 puis inférieur à 4	Inférieur à 4,90 au 30 juin 2013, puis inférieur à 4,25 au 30 juin 2014 puis inférieur à 4	Inférieur à 4,90 au 30 juin 2013, puis inférieur à 4,75 au 31 décembre 2013 puis inférieur à 4,25

#### 2.4. Mise à jour des litiges avec l'administration fiscale évoqués à la note 26.8 de l'annexe des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

En France, à la suite de la réception en juillet 2012 de propositions de rectifications de l'administration fiscale relatives à la requalification de contrats de prestations de service conclus par TOUAX SCA et TOUAX Solutions Modulaires en sociétés en participation, le Groupe a exercé le seul recours hiérarchique possible pour une proposition au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013. L'administration fiscale a abandonné sa proposition de rectification suite à ce recours.

Les autres propositions de rectification, dont le fondement est identique à la proposition abandonnée, n'ont pas été mises en recouvrement à la date de ce jour par l'administration. Cependant, celle-ci a fait part de sa volonté de le faire très probablement d'ici fin juillet, ce qui ouvrira au Groupe la possibilité de déposer une réclamation contentieuse avec demande de sursis de paiement et de saisir le conciliateur.

L'issue favorable pour le Groupe dans le recours sur la première proposition de rectification nous conforte dans notre analyse et renforce notre opinion sur l'absence de fondement des autres propositions.

En outre, l'administration fiscale française a initié un contrôle à la suite de l'avis de vérification transmis le 27 décembre 2012 sur l'existence d'un prétendu établissement permanent en France de la société TOUAX Rail Ltd, société de droit irlandais, visant à fiscaliser les revenus de cette société et de son activité internationale en France. Ce contrôle a donné lieu à trois réunions avec les vérificateurs dans les bureaux de TOUAX à La Défense en 2013, aucune proposition de rectification n'a été reçue à ce jour.

Les discussions sur les litiges se sont poursuivies au cours du semestre et à ce stade des procédures, il n'est pas possible de se prononcer sur l'issue de ces contrôles.

### 3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

#### 3.1. Évolution du capital social entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 30 juin 2013

Depuis le 31 décembre 2012, le capital social a été porté de 45 922 136 euros à 47 070 184 euros par la création de 143 506 actions nouvelles suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2013 d'augmenter le capital social par incorporation d'une partie de la prime d'émission.

Le nombre d'actions s'élève à 5 883 773 actions au 30 juin 2013.

L'augmentation de capital ci-dessous mentionnée a entraîné un ajustement des droits des porteurs de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) à savoir que 4 BSAR donnent désormais droit à 1,096 action, comme suit :

	2007
Nature des instruments	<b>Bons de souscription d'actions remboursables</b>
Date de l'Assemblée Générale	30/05/2005
Date du Conseil de gérance	02/07/2007
Nombre total d'instruments financiers émis	1 427 328
Date d'attribution	na
Date d'achat	08/03/2007
Nombre d'instruments financiers pouvant être exercés ou levés au 30 juin 2013 par :	
- Fabrice WALEWSKI	
- Raphaël WALEWSKI	
- Alexandre WALEWSKI	
- 10 premiers salariés	184 903
- Autres (salariés / public)	1 094 007
Point de départ d'exercice des instruments	08/03/2007
Point de départ d'exercice des instruments bloqués	08/09/2009
Date d'expiration	08/03/2016
Prix d'émission	0,44 €
Prix de souscription ou d'achat (1)	32,91 €
Nombre d'instruments financiers souscrits	31 930
Nombre cumulé d'instruments financiers annulés ou caduques	116 382
<b>Nombre d'instruments financiers restant à exercer au 30 juin 2013</b>	<b>1 278 910</b>
Capital potentiel en nombre d'actions (2)	350 421

(1) Le prix d'exercice correspond à 115 % du cours de bourse de clôture au moment de l'opération

(2) 4 BSAR donnent droit à 1,096 action

### 3.2. Actions auto-détenues

Au titre du contrat de liquidité confié par la société TOUAX à la Société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du 30 juin 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 6 311,
- Solde en espèces du compte de liquidité : 111 604,50 €.

Au 30 juin 2013, les actions auto-détenues représentent 0,11 % du capital.

### 3.3. Autorisation d'émission en vigueur au 30 juin 2013

L'Assemblée Générale des actionnaires du 11 juin 2013 avec l'accord unanime des commandités a délégué au Conseil de gérance les autorisations d'émissions suivantes :

description de l'autorisation	date de l'autorisation	date d'échéance	plafonds autorisés (1) montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme :	utilisation en	montant total utilisé
				cours d'exercice	
Augmenter le capital social par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription	Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2013 (16ème et 18ème résolution)	11 août 2015	20 millions d'euros	non utilisée au 30/06/2013	néant
Augmenter le capital social par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public mais avec délai de priorité	Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2013 (17ème et 18ème résolution)	11 août 2015	20 millions d'euros	non utilisée au 30/06/2013	néant

(1) Le plafond de 20 millions d'euros est le montant maximum autorisé pour l'ensemble des augmentations de capital en valeur nominale.

Ces autorisations privent d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

## 4. INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE AU 31 MARS 2013 (NON AUDITEE)

**Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2013 : 59,7 millions d'euros ; Chiffre d'affaires locatif stable ; Chiffre d'affaires ventes de matériels ponctuellement en baisse**

Chiffre d'affaires par nature <i>(données consolidées non auditées, en milliers d'euros)</i>	T1 2013	T1 2012	variation
Chiffre d'affaires locatif (1)	51 407	51 349	0,1 %
Ventes de matériels	8 251	31 783	-74 %
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>59 658</b>	<b>83 132</b>	<b>-28,2 %</b>

(1) Le chiffre d'affaires locatif inclut les prestations de services annexes et fluviales.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er trimestre 2013 s'élève à 59,7 millions d'euros contre 83,1 millions d'euros pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit une baisse de 23,4 millions d'euros (-28,2 %). À devises et périmètre constants, le chiffre d'affaires recule de 32 %.

Le chiffre d'affaires locatif est stable à 51,4 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (-2,4 % à devises et périmètre constants).

Le chiffre d'affaires ventes s'établit à 8,3 millions d'euros, et est en repli sous l'effet conjugué d'une conjoncture économique européenne qui a pesé sur les ventes de constructions modulaires et d'un report de syndications dans l'activité Conteneurs Maritimes du 1er trimestre au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013.

### Analyse de la contribution des quatre divisions du Groupe

Chiffre d'affaires par activité <i>(données consolidées non auditées, en milliers d'euros)</i>	T1 2013	T1 2012	variation
Chiffre d'affaires locatif (1)	21 786	20 222	7,7 %
Ventes de matériels	2 851	22 466	-87,3 %
<b>Conteneurs maritimes</b>	<b>24 637</b>	<b>42 688</b>	<b>-42,3 %</b>
Chiffre d'affaires locatif (1)	17 094	17 844	-4,2 %
Ventes de matériels	5 108	9 125	-44 %
<b>Constructions modulaires</b>	<b>22 202</b>	<b>26 969</b>	<b>-17,7 %</b>
Chiffre d'affaires locatif (1)	3 977	4 104	-3,1 %
Ventes de matériels	59	2	
<b>Barges fluviales</b>	<b>4 036</b>	<b>4 106</b>	<b>-1,7 %</b>
Chiffre d'affaires locatif (1)	8 542	9 158	-6,7 %
Ventes de matériels et divers	241	210	14,8 %
<b>Wagons de fret</b>	<b>8 783</b>	<b>9 368</b>	<b>-6,2 %</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>59 658</b>	<b>83 132</b>	<b>-28,2 %</b>

(1) Le chiffre d'affaires locatif inclut les prestations de services annexes et fluviales.

**Conteneurs Maritimes** : Le chiffre d'affaires locatif enregistre une hausse de 7,7 % à 21,8 millions d'euros (+2,3 % à dollars constants). Cette progression résulte des succès commerciaux de la division et d'une croissance de la flotte en gestion de 9 %. Le marché de la vente de conteneurs d'occasion reste dynamique, mais l'absence de syndications auprès d'investisseurs au cours du 1er trimestre 2013 a entraîné des ventes en recul. Compte tenu de la demande, le volume de syndication est prévu en augmentation sur l'année 2013 par rapport à l'année 2012. Le taux d'utilisation reste élevé à 94 %.

Les conditions de marché étant globalement favorables, le Groupe prévoit une croissance de l'activité en 2013.

**Constructions Modulaires** : Le chiffre d'affaires de la division Constructions Modulaires diminue de 18 % à 22,2 millions d'euros par rapport au 1er trimestre 2012 notamment en raison de la contraction des ventes plus particulièrement constatée en France. L'activité

locative est en retrait à 17,1 millions d'euros en raison de la baisse des taux d'utilisation. La conjoncture économique dégradée en Europe (hors Allemagne) pèse sur l'activité locative et ventes. En revanche, les perspectives de ventes sont prometteuses en Afrique où TOUAX poursuit son développement.

**Barges Fluviales :** Le chiffre d'affaires de la division Barges Fluviales est quasiment stable à 4 millions d'euros contre 4,1 millions d'euros au 1er trimestre 2012. La faible activité en Europe est compensée par la mise en service de nouvelles barges louées sur des contrats long terme en Amérique du Sud. Le Groupe confirme des perspectives favorables pour l'activité en 2013, notamment grâce au développement de ses activités sur cette zone.

**Wagons de Fret :** Le chiffre d'affaires de la division Wagons de Fret est en recul de 6 % à 8,8 millions d'euros. TOUAX a en effet vendu 10 % de sa flotte à un client qui détenait une option d'achat ce qui fait baisser le chiffre d'affaires locatif. Le Groupe conserve cependant la gestion technique de cette flotte. Les conditions de marché en Europe devraient rester difficiles en 2013, bien que TOUAX commence à constater un regain d'intérêt pour certains matériels lié au manque d'investissement récurrent du secteur depuis 2009. Le Groupe entend aussi développer ses activités aux États-Unis et en Asie.

### **Perspectives 2013**

Le Groupe ne prévoit pas d'amélioration à court terme des activités européennes entraînant un faible 1er semestre 2013 dans la continuité du 2<sup>ème</sup> semestre 2012. Il est en revanche prévu une hausse du chiffre d'affaires en 2013 et 2014 compte tenu de la croissance de ses activités internationales et son développement dans les pays émergents.

## **5. COMMUNIQUES DE PRESSE**

### **5.1. Communiqué de presse du 14 mai 2013**

#### **Touax a remporté la médaille d'or du Design à l'occasion de l'International Building Fair en République tchèque**

Le plus grand salon dédié à la construction de République tchèque, appelé l'International Building Fair 2013, a eu lieu à Brno du 24 au 28 avril 2013. À cette occasion, les organisateurs ont décerné des prix aux meilleurs exposants : les médailles d'or IBF 2013.

Touax, acteur majeur de la Construction Modulaire en Europe, a remporté la médaille d'or dans la catégorie Design, avec un bureau modulaire entièrement équipé, pouvant être assemblé n'importe où et en moins d'une heure grâce aux techniques performantes de constructions modulaires.

La première participation de Touax a été couronnée avec la victoire de la médaille d'or dans la catégorie Design. Le jury a apprécié la conception originale du bureau d'une superficie de dix-huit mètres carrés.

Le modèle exposé, installé en moins d'une heure, présente un intérieur esthétique et fonctionnel. Il est composé d'une façade rassemblant plusieurs matériaux, combinés dans un design très attrayant et moderne.



« Nous sommes très heureux de nous voir attribuer la médaille d'or dans la catégorie Design. Les constructions modulaires sont encore trop souvent associées avec de simples préfabriqués ou des cantonnements de chantiers. Pourtant, nous pouvons construire des bâtiments visuellement très esthétiques. La rapidité de construction, le large catalogue produit, le faible coût et le design attractif font de nos constructions modulaires une solution idéale pour les entreprises qui envisagent de construire de nouveaux bureaux. Il s'agit d'une démarche d'investissement avec un bon rapport qualité/prix », explique Raphaël WALEWSKI, gérant de TOUAX.

## 5.2. Communiqué de presse du 15 mai 2013

Reproduit en intégralité au paragraphe 4 ci-dessus.

## 5.3. Communiqué de presse du 17 juin 2013

### Mise en œuvre de la distribution d'actions gratuites

L'assemblée générale de TOUAX, tenue le 11 juin 2013, a approuvé la résolution portant sur la distribution d'1 action nouvelle gratuite à raison de 40 actions détenues. Il sera donc créé aux termes de cette opération, 143 506 actions nouvelles. Après cette opération, le capital social de la société sera de 47 070 184 euros.

Le calendrier de cette opération est le suivant :

<b>14 juin 2013</b>	Publication au BALO de l'annonce de l'opération
<b>18 juin 2013</b>	Début des opérations d'attribution Détachement des droits d'attribution non négociables par Euroclear France
<b>18 juin au 3 juillet 2013</b>	Attribution des actions gratuites selon la parité définie d'1 action gratuite pour 40 actions détenues entraînant la création de 143 506 actions nouvelles  Date limite de dépôt des dossiers de droits pour les intermédiaires financiers chez le centralisateur
<b>4 juillet au 11 juillet 2013</b>	Vente des actions formant rompus sur le marché
<b>17 juillet 2013</b>	Indemnisation des actionnaires au prorata de leurs rompus

Les actions seront dès leur création, complètement assimilées aux actions anciennes étant précisé que le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

L'assemblée générale a également voté la distribution d'un dividende de 0,50 euro par action, celui-ci ayant déjà été versé en janvier 2013. Il n'y a pas de versement d'autres dividendes.

#### 5.4. Communiqué de presse du 5 juillet 2013

#### Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec la société Gilbert Dupont

Au titre du contrat de liquidité confié par la société TOUAX à la Société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du 30 juin 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 6 311
- Solde en espèces du compte de liquidité : 111 604,50 €

Il est rappelé que lors du bilan annuel du 31 décembre 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 5 265
- Solde en espèces du compte de liquidité : 148 860,34 €

### 6. TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen (CE) n° 809/2004		Document de référence déposé auprès de l'AMF le 9 avril 2013 (pages)	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 23 juillet 2013 (paragraphe et pages)
<b>1</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>18</b>	§ 1.1 et 1.2, page 3
1.1	Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel		
1.2	Attestation des personnes responsables du document de référence contenant un rapport financier annuel		
<b>2</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	<b>19</b>	
2.1	Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes		
2.2	Changement des contrôleurs légaux		
<b>3</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	<b>20</b>	
3.1	Informations financières historiques sélectionnées		
3.2	Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires		
<b>4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>21</b>	§ 2.4 page 4
4.1	Les risques juridiques		
4.2	Les risques liés à l'environnement et au marché		
4.3	Les risques liés à l'activité		
4.4	Risques financiers		
4.5	Assurance - couverture des risques		
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>	<b>27</b>	§ 2.2 page 3 § 3.1 page 5
5.1	Histoire et évolution de la société		

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen (CE) n° 809/2004		Document de référence 2012 déposé auprès de l'AMF le 9 avril 2013 (pages)	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 23 juillet 2013 (paragraphe et pages)
5.1.1	Raison sociale et nom commercial		
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement		
5.1.3	Date de constitution et durée de vie		
5.1.4	Forme juridique et législation		
5.1.5	Rappel historique		
5.2	Investissements		
5.2.1	Principaux investissements		
5.2.2	Principaux investissements en cours		
5.2.3	Engagements fermes d'investissements		
5.2.4	Répartition des actifs gérés		
6	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>	31	
6.1	Principales activités		
6.1.1	Nature des opérations et principales activités		
6.1.2	Nouveau produit ou service		
6.2	Principaux marchés		
6.3	Événements exceptionnels		
6.4	Dépendance brevets, licences ou contrats		
6.5	Position concurrentielle		
7	<b>ORGANIGRAMME</b>	34	
7.1	Organigramme du Groupe		
7.2	Relations mère filles		
8	<b>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>	38	
8.1	Immobilisations corporelles et incorporelles		
8.2	Politique environnementale		
9	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	38	
9.1	Situation financière		
9.2	Résultat d'exploitation		
9.2.1	Facteurs inhabituels		
9.2.2	Changements importants		
9.2.3	Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique		
10	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>	38	
10.1	Capitaux du Groupe		
10.2	Flux de trésorerie		
10.3	Conditions d'emprunt et structure de financement		
10.4	Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de		

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen (CE) n° 809/2004		Document de référence 2012 déposé auprès de l'AMF le 9 avril 2013 (pages)	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 23 juillet 2013 (paragraphe et pages)
	l'émetteur		
10.5	Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements		
11	<b>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	39	
12	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	40	
12.1	Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement		
12.2	Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours		
13	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	40	
13.1	Principales hypothèses		
13.2	Rapport des Commissaires aux Comptes - éléments prévisionnels		
13.3	Base de prévision		
13.4	Prévision en cours		
14	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GÉNÉRALE</b>	41	
14.1	Coordonnées des organes d'administration, de direction, de Surveillance et de direction générale		
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale		
15	<b>RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES</b>	41	
15.1	Rémunération des mandataires sociaux		
15.2	Retraite et autres avantages		
16	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	43	
16.1	Durée des mandats		
16.2	Conventions réglementées		
16.3	Informations sur les divers comités		
16.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise		
17	<b>SALARIES</b>	43	§ 3.1 page 5
17.1	Répartition de l'effectif		
17.2	Participations et stock-options		
17.3	Participation des salariés dans le capital		
18	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	44	§ 3.2 page 6

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen (CE) n° 809/2004		Document de référence 2012 déposé auprès de l'AMF le 9 avril 2013 (pages)	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 23 juillet 2013 (paragraphe et pages)
18.1	Répartition du capital et des droits de vote		
18.2	Les différents droits de vote		
18.3	Description de la nature du contrôle		
18.4	Actions auto détenues		
19	<b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>	47	
20	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>	48	§ 2.1 page 3 § 2.3 page 3 § 2.4 page 4 § 4 page 6
20.1	Comptes consolidés		
20.2	Comptes sociaux		
20.3	États financiers		
20.4	Commissariat aux comptes		
20.5	Date des dernières informations financières		
20.6	Informations financières intermédiaires et autres		
20.7	Politique de distribution des dividendes		
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage		§ 2.4 page 4
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale		
21	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	113	§ 2.2 page 3 § 3.1 page 5 § 3.3 page 6
21.1	Capital social		
21.1.1	Capital souscrit		
21.1.2	Action non représentative du capital		
21.1.3	Composition du capital		
21.1.4	Capital potentiel		
21.1.5	Capital non libéré		
21.1.6	Accord conditionnel ou inconditionnel		
21.1.7	Historique du capital		
21.2	Données boursières		
21.2.1	Historique boursier		
21.2.2	Le cours de l'action TOUAX		
21.2.3	Évolution des transactions au cours des 18 derniers mois		
21.2.4	Conditions strictes de modification des droits des actionnaires		
21.2.5	Conditions régissant les Assemblées Générales		
21.2.6	Dispositions limitant le changement de contrôle		
21.2.7	Franchissements de seuil		
21.2.8	Dispositions strictes limitant les modifications du capital		

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen (CE) n° 809/2004		Document de référence 2012 déposé auprès de l'AMF le 9 avril 2013 (pages)	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 23 juillet 2013 (paragraphe et pages)
21.3	Dispositions statutaires (extraits)		
22	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	117	
23	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS</b>	118	
23.1	Coordonnées des experts		
23.2	Attestation de conformité des déclarations d'experts		
24	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	118	
25	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	118	